République Française



**Max Brisson**

Sénateur des Pyrénées Atlantiques

*Vice-Président de la Commission Culture et Education*

*Vice-Président de la délégation aux droits des femmes et à l’Egalite des Chances entre les Hommes et les Femmes*

 Monsieur Jean Baptiste Djebbari

 Ministre délégué chargé des transports

 Ministère de la transition écologique

 Hôtel Le Play 40, rue du Bac

 75007 PARIS

 Biarritz, le 27 avril 2021.

Monsieur le ministre,

Par courrier du 26 février nous avons appelé votre attention sur le rétablissement du train de nuit traditionnellement appelé « La Palombe Bleue » et de son tracé.

Vous avez par courrier du 22 mars tenté d’apporter des réponses et des précisions dont nous sommes au regret de vous dire qu’elles ne nous satisfont pas.

Par ailleurs, vous n’avez pas estimé nécessaire de nous recevoir, ce qui nous semble aller à l’encontre des principes républicains qui guident notamment les relations entre le gouvernement et les parlementaires depuis plusieurs décennies alors que ce courrier était signé par seize d’entre nous représentant les Hautes-Pyrénées, les Pyrénées-Atlantiques et es Landes.

Si nous entendons parfaitement et approuvons la décision de pérennisation des trains de nuit prise par le gouvernement celle-ci ne peut pas s’opérer hors de la prise en compte de deux impératifs.

Les trains de nuit sont des « Trains d’Équilibre du Territoire » et à ce titre il convient d’en faire des outils de développement et de desserte, en concertation avec les territoires concernés, ce qui semble ne pas avoir été entrepris, et c’est regrettable.

Par ailleurs, ces trains, et nous pensons que vous en convenez, doivent apporter une réponse aux demandes et exigences des usagers, et ne pas constituer un simple « affichage » d’une politique gouvernementale préoccupée à juste titre par la mise en œuvre de nouvelles mobilités plus durables.

 …/…

Le choix que vous avez fait, et que nous contestons, de privilégier un axe Paris – Limoges – Toulouse convient certes à la desserte du sud de la France. Pour autant la prolongation estivale envisagée vers Dax et Hendaye est un non-sens car elle sous-entend que les bassins du Béarn, des Landes et du Pays Basque ne seraient attractifs que sur l’unique plan touristique, et de même elle ignore la nécessaire desserte de Lourdes et des vallées pyrénéennes, celle de la Bigorre entre autres, fortement demandeurs de trains de nuit. Pour ce qui concerne le sud des Landes et le Pays Basque, elle ne sera d’aucun intérêt pour les usagers qui subiront des horaires de départ ou d’arrivée incongrus. Pour mémoire le temps de parcours de la Palombe bleue via l’axe atlantique était de 8h26 alors que l’itinéraire via Toulouse accroissait de plus de 3h ce temps.

Nous nous permettons enfin de vous rappeler que lorsque la Palombe Bleue empruntait l’axe atlantique, elle permettait à de nombreux voyageurs de se connecter au réseau ferré espagnol, favorisant des relations ferroviaires France-Espagne permises par des créneaux horaires, tant au départ qu’à l’arrivée, à même de minimiser les temps et coûts de déplacement.

Nous ne relèverons pas l’appréciation positive que vous faites de l’ouverture à la concurrence du rail, car dans ce contexte « territorial » il appartient à l’État, Autorité Organisatrice des Transports, de prendre ses responsabilités.

Enfin nous réitérons notre souhait d’être reçus par vous-même et nous vous en remercions par avance.

Nous vous prions de croire, Monsieur le ministre, à l’assurance de notre haute considération.

Max BRISSON,

*Au nom des signataires de la lettre du 26 février.*